

Bonjour,

La situation en Suisse est toujours très tendue en raison de la crise provoquée par le COVID-19. Pour cette raison, le Comité directeur a décidé de s'en tenir aux conditions définies par l'ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le COVID-19 pour l'organisation de l'Assemblée générale. Celle-ci implique l'absence des membres.

Tu trouveras les documents ci-joint à titre informatif:

- Fiche d'informations AG 2021
- Ordre du jour AG 2021
- Formulaire de consentement

Tu trouveras tous les documents pour l'AG de l'association Capra Grigia Suisse 2021 en annexe.

Le déroulé exact et le planning sont détaillés dans la «Fiche d'informations AG 2021».

Cordialement

Martin Ramp
Capra Grigia Suisse